

**COMMUNE DE ROUSSIEUX
26510**

2026 - 030

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération N° DEL 5-07052026**

Séance du 07 mai 2026

Date de convocation : 27/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le 7 mai à 20 heures 30

Le conseil municipal de la commune de ROUSSIEUX régulièrement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur GIREN Didier, maire.

Nombre de membres en exercice : 7

Nombre de membres présents : 6

Nombre de votants : 6

Etaient présents : GIREN Didier, VOLLE Christiane, BONNEVIE-CHEVRONNAY Sébastien, DASSE Christophe, FORET Sandrine, MOULINAS Séverine

Etait excusé : MILLOT Lukas

Objet de la délibération : Requête de M. ROUSTAN aide juridique et défense de la commune

Monsieur le Maire présente la requête N° 255575 du 09/04/2026 de Monsieur ROUSTAN contestant le jugement N°2100770 du Tribunal administratif de Grenoble en date du 28/08/2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité

- AUTORISE le Maire à solliciter l'aide juridique de l'assureur GROUPAMA
- AUTORISE le Maire à mandater Maître BLANC pour défendre la commune.

Fait et délibéré à ROUSSIEUX

Le 7 mai 2026

Le Maire, Didier GIREN



**Didier GIREN
Maire
18 mai 2026**